

Insolvabilité

Notre Etude conseille et assiste les entreprises et les particuliers confrontés à des difficultés financières dans leurs activités commerciales.

Nous les aidons à réorganiser leurs activités et leurs structures et, en cas d'insolvabilité, nous défendons leurs intérêts face à leurs créanciers et les représentons devant les autorités administratives et judiciaires.

Nous intervenons aussi bien à titre préventif que curatif, en particulier dans les domaines suivants:

- restauration des fonds propres
- responsabilité des organes sociaux
- négociation et conclusion d'accords avec les créanciers
- procédure concordataire
- procédure de faillite

Equipe

Damien Cand

Sabine Elkaïm

